



CHAUFFERIE BIOMASSE - COZZANO – CORSE-DU-SUD



Corse Cozzano (2A)

Bénéficiaire
Commune de Cozzano

Partenaires
Direction régionale de l'ADEME de Corse
Agence d'Aménagement durable, de planification et d'Urbanisme de la Corse (AUE)
FEDER

Coût (HT)
Investissement : 124 300 €HT dont :
- chaudière bois : 82 500 €HT
- génie civil : 41 800 €HT

Aides :
ADEME : 22 866 €HT
CTC : 22 866 €HT
FEDER : 45 732 €HT

Bilan en chiffres

- mix énergétique : 100 % biomasse
- 168 t/an de CO₂ évitées
- combustibles : 55 t/an de plaquettes forestières
- 51 tep/an substituées par la biomasse
- 45 % d'économies sur la facture d'énergie (temps de retour de 3 ans)
- nombre d'emplois créés : contrat d'entretien avec un installateur (1400 €TTC/an)

Date de mise en service

Pourquoi agir ?

La commune de Cozzano (280 habitants) est située en Corse-du-Sud dans la vallée montagneuse du Haut-Taravo, à 700 mètres d'altitude. Le village fait figure de pionnier car il conduit une politique ambitieuse de développement des énergies renouvelables avec pour objectif de produire le double de sa consommation d'énergie d'ici 2020 (2,2MWh pour une consommation de 1,1 MWh). Depuis 2010, les élus ont porté deux projets : une chaufferie centralisée au bois pour les bâtiments communaux et deux micro-centrales hydroélectriques.

L'étude de faisabilité pour la chaufferie bois a été réalisée en 2011. Elle a permis de vérifier qu'un accès pouvait être aménagé pour les véhicules de livraison et qu'un espace suffisant était disponible pour l'implantation de la chaudière et du silo.

En 2012, la commune a été retenue dans l'appel à candidatures de la Collectivité Territoriale de Corse et de l'ADEME « 25 chaufferies bois pour la Corse ». Elle a ainsi obtenu des subventions à hauteur de 80 % du montant de l'investissement de l'ADEME, de la Collectivité territoriale de Corse dans le cadre du PRODEME (Programme Corse Développement des Energies Renouvelables et de la Maîtrise de l'Énergie) et du Fonds européen de développement régional (FEDER) dans le cadre du Programme Opérationnel 2007/2013.

Mise en service en janvier 2015, la chaudière alimente la mairie, les écoles, la poste, la salle polyvalente, la crèche, la salle d'évolution sportive ainsi que les appartements communaux, pour une surface totale de 1200 m². A terme elle desservira aussi les locaux de la pharmacie et du cabinet médical. Le chauffage aux copeaux de bois se substitue au chauffage électrique, réalisant ainsi une économie de près de 30% de la consommation électrique annuelle, permettant une économie d'environ 11 000 €TTC/an et de 51 tep/an.

En octobre 2017, la commune a mis en route une microcentrale hydroélectrique pilote (50 kW) sur le réseau d'eau potable. La vente de l'électricité à EDF va permettre d'augmenter les recettes de la commune et d'éviter l'émission de 300 tonnes équivalent CO₂.

La commune s'est aussi lancée dans le projet Smart Village (la transposition rurale de la Smart City) en partenariat avec l'Université de Corse, EDF, la société Corse d'informatique SITEC. Le projet a été retenu dans l'appel à projet de la Collectivité Territoriale de Corse (fonds FEDER).

Présentation et résultats

La chaufferie :

La chaufferie comprend une chaudière bois Hargassner de 100 kW et ses équipements techniques : gestion technique centralisée, alimentation par un dessileur rotatif et vis sans fin. La chaufferie abrite aussi les raccordements hydrauliques et la desserte des sous-stations. Il n'y a pas de chaudière d'appoint/secours.



La chaudière consomme environ 50 t/an de plaquettes forestières.

Caractéristiques du combustible :

Le fournisseur des plaquettes forestières est la SEAML Corse Bois Energie. Les 50 t/an proviennent de forêts publiques situées à environ 70 km de Cozzano. Son taux d'humidité est de 20 %.

Stockage :

Le silo de 40 m³ assure une autonomie de 60 jours. Il s'agit d'un silo enterré avec dessileur rotatif au fond.

Réseau de chaleur :

Le réseau mesure cinquante mètres et délivre 220 MWh/an.

Facteurs de reproductibilité

Pour soutenir les projets de chaufferies bois, l'Agence de l'Urbanisme et de l'Energie de la Corse (AUE) et l'ADEME mettent en œuvre des programmes d'aides cofinancés par l'Europe (FEDER), le CPER et EDF. L'appel à projets « bois-énergie 2016 » a permis de sélectionner 2 projets de réseaux de chaleur bois à Corte et Fiumorbu (4 MW au total). L'appel à projets 2017 doté de 2 M€ de budget pourraient permettre de concrétiser des projets à Livia, Munaccia d'Audè, Sartè et Aleria. Un poste d'animateur bois-énergie a été mis en place au sein de la coopérative Silvacoop pour faire émerger d'autres projets entre 2017 et 2019.

“



Jean-Jacques Ciccolini, maire de Cozzano

« Le bilan du fonctionnement de la chaufferie bois est très positif. Nous réalisons d'importantes économies qui nous permettent de mobiliser le budget communal pour d'autres usages. Nous évitons la consommation de 50 t/an de fioul puisque l'électricité que nous utilisons auparavant pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire était produite à partir de fioul. Nos émissions de CO₂ ont aussi fortement diminué. Pour les abaisser encore, nous souhaiterions maintenant consommer le bois-énergie produit en circuit court dans la forêt située à 2 km du village. Nous serons accompagnés par l'animateur bois-énergie de Silvacoop et par l'association des communes forestières. Nous envisageons d'acheter un broyeur en commun avec les villages voisins. »

”

Focus

En Corse, comme dans les autres ZNI (Zones Non Interconnectées), l'énergie électrique est plus carbonée que sur le continent, du fait de la part actuelle des centrales thermiques sur le réseau électrique. Aussi, en substituant un système électrique par une énergie renouvelable, le bilan environnemental de cette opération est positif et permet d'alléger les contraintes de demande sur réseau électrique insulaire. La Collectivité Territoriale de Corse vise l'autonomie énergétique en 2050 grâce aux énergies renouvelables notamment.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Site internet de l'ADEME www.ademe.fr
- Site de la commune de Cozzano : www.cozzano.corsica
- Site de l'agence d'aménagement durable, d'urbanisme et de l'énergie de la Corse : <http://aue.corsica>
- Site de l'ADEME en région www.corse.ademe.fr

CONTACTS

- Commune de Cozzano :
Tél : 04 95 24 40 38
- ADEME Corse
Tél : 04 95 10 57 55 / christophe.legrand@ademe.fr



L'ADEME est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire, et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.



@ademe

www.ademe.fr

Référence ADEME : XXXXXX / Mois et année

